



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie de gynécologues médicaux

Question écrite n° 15233

Texte de la question

Mme Sophie Mette attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation particulièrement préoccupante de l'accès des femmes à la gynécologie médicale sur l'ensemble du territoire. Alors que cette spécialité a déjà subi une suppression de sa formation pendant dix-sept années, entraînant un déficit structurel durable de praticiens, le nombre de postes d'internes ouverts à la rentrée continue de diminuer. En effet, après être passé de 91 postes en 2023 à 79 en 2024, seuls 80 postes ont été attribués à la rentrée 2025, malgré les engagements pris par le ministère d'opérer un rattrapage. Cette situation suscite une vive inquiétude chez les professionnels de santé et les patientes. En 2007, la France comptait 1 945 gynécologues médicaux en exercice ; ils n'étaient plus que 867 en 2025, pour près de 34 millions de femmes en âge de consulter. Dix départements ne disposent aujourd'hui d'aucun gynécologue médical. Cette pénurie a des conséquences concrètes et graves : retards de diagnostic, renoncements aux soins, difficultés de suivi après un cancer, augmentation des infections sexuellement transmissibles ou encore inégalités territoriales accrues dans l'accès à la prévention et au suivi gynécologique. Si la pénurie médicale touche l'ensemble du territoire et de nombreuses spécialités, la gynécologie médicale connaît une situation singulière du fait de l'interruption historique de sa formation, dont les effets n'ont jamais été pleinement compensés. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de garantir un accès effectif des femmes à la gynécologie médicale sur l'ensemble du territoire et s'il envisage de revoir à la hausse le nombre de postes d'internes ouverts dans cette spécialité afin de répondre aux besoins de santé des femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15233

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4359